

METROPOLE EUROPEENNE DE LILLE

Etablissement public de coopération intercommunale

DÉCISIONS PRISES PAR DÉLÉGATION

ARRÊTÉS

24-F-495

24-DD-0962	166 bis rue de l'Hommelet - 3 cour Bauters - Exercice du droit de préemption urbain
------------	---

Ce fascicule a pour vocation de satisfaire aux obligations légales et réglementaires nécessaires à l'entrée en vigueur des actes.